



ORGANISATION  
INTERNATIONALE DE  
LA FRANCOPHONIE

---

---

**Cadre de programmation pour le développement durable  
des Petits Etats Insulaires en Développement francophones**

---

---

4 novembre 2004



**agence** intergouvernementale  
de la **francophonie**  
*Opérateur principal de l'OIF*

## *Table des matières*

<b><i>TABLE DES MATIERES</i></b> .....	<b>1</b>
<b><i>RESUME</i></b> .....	<b>3</b>
<b><i>SECTION 1 : INTRODUCTION</i></b> .....	<b>5</b>
<b><i>SECTION 2 : SPECIFICITES ET CARACTERISTIQUES DES PEID FRANCOPHONES</i></b> .....	<b>7</b>
<i>LA REGION AIMS</i> .....	7
<i>Contexte historique et culturel</i> .....	7
<i>Sociétés</i> .....	7
<i>Environnement</i> .....	7
<i>Position dans les contextes régionaux et au niveau international</i> .....	9
<i>LA REGION CARAÏBE</i> .....	9
<i>Contexte historique et culturel</i> .....	10
<i>Sociétés</i> .....	10
<i>Environnement</i> .....	11
<i>Position dans les contextes régionaux et au niveau international</i> .....	12
<i>SYNTHESE ET POINTS FORTS</i> .....	13
<b><i>SECTION 3 : ENJEUX, TENDANCES ET PROGRES ACCOMPLIS</i></b> .....	<b>15</b>
<b><i>SECTION 4 : PROPOSITION DE PROGRAMMATION</i></b> .....	<b>18</b>
<b><i>SECTION 5 : IDENTIFICATION DE PROJETS PAR THEMES</i></b> .....	<b>24</b>
<b><i>BIBLIOGRAPHIE</i></b> .....	<b>27</b>
<b><i>LISTE DES PRINCIPAUX SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES</i></b> .....	<b>28</b>

## *Note préliminaire*

Ce document fait suite à la demande exprimée par les représentants des Petits Etats Insulaires en Développement (PEID) francophones lors de leur rencontre en marge de la réunion interrégionale de Nassau aux Bahamas en janvier 2004. Il a pour objet de présenter des pistes de propositions pour une programmation francophone destinée spécifiquement aux PEID francophones dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'action de la Barbade et dans le suivi de la Réunion internationale de Maurice.

Il a été élaboré, sous l'égide de l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie, par deux experts, M. Yves Renard et M. Raj Prayag, désignés, à Nassau, respectivement par les représentants francophones de la Région Caraïbe et par ceux de la Région AIMS.

Soumis au groupe ad hoc des experts francophones lors de leur rencontre du 13 avril 2004 à New York, à l'occasion de la 12<sup>ème</sup> session de la Commission du Développement Durable (CDD), notamment en tant que Commission préparatoire de la Réunion internationale de Maurice sur le Programme d'Action de la Barbade, le document a été enrichi des observations et amendements présentés à cette occasion, avant d'être présenté à la Commission politique de l'OIF, en date du 28 mai 2004, qui en a pris acte avant de l'adopter lors de sa session en date du 4 novembre 2004.

## *Résumé*

Ce cadre de programmation confirme l'engagement de la Francophonie à prendre en compte les spécificités des Petits Etats Insulaires en Développement (PEID) et à leur fournir un appui qui réponde aux multiples enjeux auxquels ils doivent faire face dans leur recherche d'un développement durable et harmonieux. Il s'inscrit dans le processus de revue de la mise en œuvre du Programme d'Action pour le Développement Durable des PEID adopté à la Barbade en 1994, ainsi que dans la planification stratégique et la programmation de la Francophonie.

L'analyse du contexte et des réalités des PEID francophones confirme leur vulnérabilité, accrue par l'impact de la mondialisation et par l'érosion de l'assistance financière et technique fournie à ces pays, notamment du fait de leur graduation. Durant les dernières décennies, les PEID ont aussi souffert de l'importance croissante des questions de sécurité. En conséquence, la dernière décennie a été marquée, dans la plupart des PEID francophones, par une contraction des économies, par l'émergence de nouveaux problèmes sociaux et par l'importance croissante des enjeux culturels.

Les problèmes d'environnement et de développement dans les PEID confirment la nécessité d'une planification et d'une gestion intégrées du territoire et des ressources naturelles terrestres et marines. Dans les politiques d'environnement et de développement durable, les questions énergétiques occupent une place de premier plan, du fait de la forte dépendance de ces pays. Les capacités institutionnelles et les moyens financiers sont, en règle générale, insuffisants pour permettre de répondre à la complexité et à la multitude des besoins.

Bien que l'environnement global soit devenu plus défavorable aux PEID, et malgré la faiblesse des engagements financiers pour la mise en œuvre du Programme d'Action de la Barbade, les PEID francophones ont réalisé de nombreux efforts durant la dernière décennie, notamment dans leurs politiques de développement, dans le renforcement de leurs capacités et dans la recherche d'un nouveau type de gouvernance qui implique à la fois les États, le secteur privé et la société civile.

Parmi les principaux problèmes d'environnement auxquels sont confrontés les PEID, on compte ceux liés à la gestion des déchets, à l'énergie, à l'eau et à l'utilisation des ressources marines. Le tourisme présente, dans nombre de ces pays, un enjeu spécifique, et nécessite des approches et des outils particuliers qui permettent de gérer les conflits et d'insérer le secteur touristique dans son tissu économique et social.

En réponse à ces multiples enjeux, la Francophonie se propose de mettre en œuvre une programmation qui soit basée sur un certain nombre d'opportunités, notamment celles offertes par le rôle important joué par les PEID francophones dans le processus de revue du Programme d'Action de la Barbade et par la place qu'ils occupent au sein de nombre d'organisations régionales et internationales. Cette programmation repose aussi sur la légitimité de l'action francophone en faveur des PEID.

La programmation ici présentée poursuivra deux principaux objectifs, à savoir : (a) optimiser l'impact des programmes et actions de la Francophonie en faveur des PEID francophones, et (b)

promouvoir le rôle des PEID francophones dans la définition et la mise en œuvre des politiques et programmes régionaux et internationaux liés au développement durable. Cette programmation servira un certain nombre de partenaires privilégiés, y compris les gouvernements des PEID francophones, la société civile et le secteur privé de ces pays, les organisations internationales, et les autres États et organismes francophones.

L'approche de cette programmation est basée sur plusieurs stratégies, à savoir le renforcement du rôle et de la visibilité des PEID francophones dans les processus internationaux et régionaux, l'intégration de la problématique PEID et des thèmes « insulaires » dans la programmation et l'action francophones à tous les niveaux, le renforcement des divers réseaux, notamment les réseaux d'échange d'expertises et d'informations, l'adoption d'une approche de coopération régionale, mais aussi globale, ainsi que la promotion des partenariats entre les États, la société civile et le secteur privé. Le cadre de programmation privilégiera un certain nombre de thèmes, y compris ceux de la diversité culturelle et linguistique, de la gouvernance et des institutions, de la résilience et de la coopération régionale et inter-régionale.

L'action de la Francophonie en direction des PEID s'inscrira directement dans son cadre général de programmation, et contribuera à la réalisation des principaux chantiers, à savoir la mise en valeur de la diversité linguistique et culturelle, une action en faveur de la paix, de la démocratie et de la justice, des programmes d'éducation, de formation et en faveur de la jeunesse, des programmes d'appui au développement durable, et des actions d'information.

Sur la base de cette structure de programmation, un certain nombre de projets ont été identifiés, afin de renforcer ou d'appuyer les initiatives en cours. La mise en œuvre de cette programmation reposera sur un partenariat entre l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, les autres opérateurs, les États membres, et les organismes publics et privés concernés par le développement durable des PEID francophones.

## ***Section 1 : Introduction***

La Francophonie réaffirme l'engagement formulé, en plusieurs occasions durant les trois dernières décennies<sup>1</sup>, de prendre en compte les conditions propres aux Petits Etats Insulaires en Développement (PEID) et de leur fournir un appui spécifique qui leur permette de répondre aux principaux enjeux économiques, politiques, sociaux, culturels et environnementaux auxquels ils doivent faire face.

Les spécificités des PEID ont été tout particulièrement reconnues lors de la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable des PEID (Barbade, 1994), qui a défini et adopté le Programme d'Action de la Barbade. Les PEID et leurs partenaires de la communauté internationale sont à l'heure actuelle engagés dans un intense processus de revue et d'évaluation de ce Programme, processus qui culmine avec la Conférence de Maurice en janvier 2005.

Les PEID occupent une place importante au sein de la Francophonie, avec dix États<sup>2</sup> membres. La Francophonie et ses diverses instances se trouvent donc investies d'une légitimité particulière pour œuvrer en faveur des PEID, du fait de la place occupée par ces États au sein de la Francophonie, et du fait des actions menées par l'Agence intergouvernementale et les opérateurs directs de la Francophonie, durant ces dernières années, en faveur des PEID francophones et en collaboration avec eux.

Dans le cadre de sa participation active dans la mise en œuvre du Programme d'Action de la Barbade, et de son engagement dans le processus d'évaluation en cours sous l'égide des Nations Unies, la Francophonie souhaite renforcer son action pour le développement durable des PEID. Elle a donc saisi l'opportunité du processus de revue en cours pour procéder à une consultation des différentes parties concernées et à l'élaboration d'un projet de cadre de programmation.

L'opportunité de l'élaboration d'un tel projet de cadre de programmation se trouve confirmée et renforcée par le fait que la Francophonie prépare dans le même temps le Xe Sommet, autour du thème « La Francophonie, espace solidaire pour un développement durable ». A ce Sommet, la Francophonie adoptera son premier cadre stratégique décennal. Les propositions de cadre de programmation ici présentées s'inscrivent donc pleinement dans le contexte de l'ensemble de la programmation et de l'action de la Francophonie, tel que défini dans les instruments suivants :

- Le plan d'action de Tunis, adopté en 1991, par les Ministres et autorités francophones chargées de l'environnement qui a fourni la première structure d'une action Francophone en faveur du développement durable dans l'espace francophone.
- Le premier cadre stratégique décennal 2006-2014 de la Francophonie adopté par le Sommet de Ouagadougou en novembre 2004.

---

<sup>1</sup> Notamment lors de la Conférence des Ministres francophones de l'environnement de Tunis (1991), et des Sommets de Rio de Janeiro (1992) et de Johannesburg (2002).

<sup>2</sup> Les Petits Etats Insulaires en Développement qui sont membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie sont le Cap Vert, l'Union des Comores, le *Commonwealth* de la Dominique, la Guinée Bissau, la République d'Haïti, la République de Maurice, Sainte Lucie, la République Démocratique de Sao Tomé et Principe, la République des Seychelles, et Vanuatu.

- La programmation quadriennale de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, qui sera élaborée pour la période 2006-2009, sur la base du cadre stratégique mentionné ci-dessus.
- La programmation biennale de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie et de l'Institut de l'Énergie et de l'Environnement de la Francophonie (IEPF) pour le biennum en cours (2004-2005).

Lors de la rencontre des PEID qui s'est tenue en janvier 2004 à Nassau à l'invitation des Nations Unies et du Gouvernement des Bahamas, l'Organisation internationale de la Francophonie a convié ses membres à une réunion qui a permis de confirmer l'opportunité d'une programmation francophone spécifique en faveur des PEID, et qui en a cerné les contours principaux. Afin de poursuivre le processus, cette réunion des Bahamas a de plus décidé de mettre en place, sous l'égide de l'IEPF, un petit groupe d'experts, composé d'un expert désigné par chacune des deux principales sous-régions concernées, à savoir la Caraïbe et l'Océan Indien.

Le présent document de programmation s'inscrit donc dans ce contexte à deux niveaux. Dans le court terme (2004-2005), il a pour objectif principal de préciser les orientations et les actions de la Francophonie et de ses divers acteurs en direction des PEID francophones, et donc de concrétiser et de prolonger les programmes existants. A moyen et long termes, la programmation ici présentée propose un certain nombre de stratégies et de directions qu'il conviendrait de prendre en compte dans l'élaboration des plans stratégiques et des programmations quadriennales qui découlent des conclusions de la Réunion de Maurice et du Xe Sommet de la Francophonie.

## ***Section 2 : Spécificités et caractéristiques des PEID francophones***

### *La région AIMS<sup>3</sup>*

La région AIMS est une région hétérogène qui regroupe six PEID francophones, à savoir l'Union des Comores, la République de Maurice, la République des Seychelles, le Cap Vert, la Guinée Bissau, et Sao Tomé et Príncipe. Les trois premiers PEID cités se situent dans l'Océan Indien et sont membres de la Commission de l'Océan Indien (COI). Le Cap Vert, la Guinée Bissau et Sao Tomé et Príncipe se situent dans la région Atlantique. Afin de faciliter et de coordonner le processus préparatoire pour la réunion internationale à Maurice, la COI a accepté d'inclure les autres États non-membres de la région AIMS au sein de la Commission jusqu'à la tenue de ce sommet.

### Contexte historique et culturel

Les différences culturelles sont très grandes dans la région, avec un mélange varié d'ethnies, de religions et de cultures. Sous l'influence britannique, la République de Maurice et celle des Seychelles sont également anglophones.

Au fil des décennies, le créole à base lexicale française est devenu la « lingua franca » dans ces deux pays. Le portugais est la langue officielle au Cap Vert, en Guinée Bissau et à Sao Tomé et Príncipe.

### Sociétés

Au niveau de l'indice de développement humain (IDH), la République des Seychelles se classe au premier rang en Afrique, tandis que Maurice occupe la 2ème place, le niveau est moyen pour les Comores et Cap Vert, et faible pour la Guinée Bissau et le Sao Tomé et Príncipe. La pauvreté est une préoccupation majeure dans la région ; elle varie d'un état à un autre, touchant en moyenne 9% de la population à Maurice, 17 % au Cap Vert, 50 % aux Comores, 54 % au Sao Tomé et Príncipe, et 65% en Guinée Bissau.

À l'exception des Comores et de la Guinée Bissau, les pays de la région jouissent d'une bonne stabilité politique et sociale. Le taux d'alphabétisation varie de 60 % aux Comores et à Sao Tomé à plus de 80 % à Maurice. Seulement 15 % de la population termine le cursus de l'école primaire en Guinée Bissau. La qualité et l'étendue des services de santé et des mécanismes de protection sociale varient considérablement entre les pays de la région.

### Environnement

Les problèmes d'environnement dans les PEID sont inévitablement liés à l'occupation du sol. En effet, la superficie limitée des territoires est un défi auquel les PEID doivent faire face dans la

---

<sup>3</sup> AIMS est la terminologie utilisée par les Nations Unies, dans le suivi du Programme d'Action de la Barbade, pour désigner les PEID de l'Atlantique (Cap Vert, Guinée Bissau, et Sao Tomé & Príncipe), de l'Océan Indien (Bahrain, Comores, Maldives, Maurice et Seychelles), de la Méditerranée (Chypre et Malte) et des Mers de Chine (Singapour).

réalisation de tous les projets liés au développement durable. L'agriculture, l'industrialisation, une urbanisation croissante, avec notamment le développement des infrastructures et du tourisme dans les régions côtières, contribuent directement aux problèmes liés à l'environnement dans ces États insulaires. Les principaux problèmes rencontrés dans les PEID de la région AIMS se manifestent comme suit :

- Érosion des plages

Ce problème est lié d'une part aux changements climatiques et à la montée du niveau de la mer, et d'autre part aux effets d'une urbanisation croissante et mal planifiée surtout dans la zone dynamique de la côte.

- Pollution des lagons

Ces problèmes de pollution sont causés principalement par le surnombre de bateaux de plaisance, le déversement des eaux usées dans les lagons, et les déversements d'hydrocarbures.

- Pollution et surexploitation des ressources en eau douce

Les principales causes de la pollution de l'eau sont les eaux usées ménagères et industrielles, les produits agrochimiques, les eaux de ruissellement dans les zones urbaines, et l'envasement. La surexploitation des nappes phréatiques est aussi problématique, notamment parce qu'elle entraîne ainsi leur salinisation.

- Impact des déchets solides et liquides

Nombre de problèmes environnementaux proviennent d'une mauvaise gestion des déchets, du fait de l'absence de plans intégrés pour la minimisation aux sources, la collecte, le recyclage et la valorisation des déchets et la gestion des dépotoirs. Il en résulte une prolifération des dépôts sauvages, et une collecte irrégulière due à des ressources humaines et financières limitées. Cette situation entraîne des problèmes de santé, et la pollution de la nappe phréatique, des rivières et des eaux littorales.

- Pollution atmosphérique

Les outils réglementaires et leur application aux industries sont souvent incomplets. Parmi les problèmes de pollution atmosphérique figurent ceux liés à l'utilisation d'énergie polluante provoquant l'émission de cendres volantes, de dioxyde de soufre et de carbone, et de monoxyde de carbone et de composés et substances organiques volatiles.

- Pollution sonore

Du fait d'une trop fréquente absence de loi et de normes pour réglementer la pollution sonore, ainsi que d'une mauvaise planification dans l'occupation des sols qui entraîne la juxtaposition des zones résidentielles et industrielles, les problèmes de pollution sonore deviennent de plus en plus importants dans les PEID.

Tous les PEID de la région AIMS sont conscients que les objectifs et principes du développement durable doivent prévaloir dans la réalisation et la mise en œuvre des programmes et projets de développement, et que la protection de l'environnement revêt une importance primordiale. Cependant, un certain nombre de contraintes et d'obstacles sont à souligner, notamment la vulnérabilité écologique et économique des PEID, la faiblesse des ressources humaines et financières, ainsi qu'une faible capacité institutionnelle.

### Position dans les contextes régionaux et au niveau international

Etant membres de plusieurs organisations régionales et parties prenantes dans les Conventions et autres protocoles, les PEID francophones de la région AIMS sont actifs dans l'adaptation et la mise en œuvre des politiques régionales et globale au niveau national.

Au niveau global, les pays de la zone ont ratifié la Convention Cadre sur les Changements Climatiques, et les Seychelles et Maurice ont ratifié le Protocole de Kyoto. Les Comores, Maurice et Seychelles sont aussi signataires de la Convention de Nairobi. En ce qui concerne la gestion de la zone côtière et de l'environnement marin, la Commission de l'Océan Indien a réalisé des projets avec tous les États membres (Comores, Maurice, Seychelles), notamment pour la surveillance des récifs coralliens, la lutte contre les déversements d'hydrocarbures, l'éducation à l'environnement, la promotion des énergies renouvelables, et lutte contre le VIH/SIDA.

Le Cap Vert est un état membre de la CEDEAO, ce qui lui offre un accès préférentiel aux marchés des divers États membres. Le Cap Vert est aussi un membre du Comité Permanent de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel, qui assure une meilleure coordination des programmes de lutte contre la sécheresse dans la région.

La Guinée Bissau est un état membre de l'OMVG (Office de Mise en Valeur du Fleuve et de la Vallée de la Gambie). Ce pays est aussi membre de l'Union Économique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest, et a l'intention de s'inspirer des expériences des autres pays de la région pour promouvoir le développement durable. La Guinée et le Cap Vert sont parties prenantes dans le projet pilote pour la surveillance de la pêche dans la sous région.

Sao Tomé et Principe contribue à l'intégration politique et économique de l'Afrique grâce à sa participation au Traité d'Abuja. Au niveau sous-régional, ce pays est membre de la Communauté Économique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC). Le Sao Tomé et Principe appartient également à la Communauté des Etats de Langue Portugaise (CPLP) au sein de laquelle un partenariat salubre se développe pour la mise en œuvre de projets de développement avec le soutien d'organismes multilatéraux tel que l'Union Européenne (UE).

### *La région Caraïbe*

La Caraïbe insulaire constitue un large archipel qui s'étend de la Floride au nord et de la Péninsule du Yucatan au nord-ouest jusqu'au Venezuela au sud. Les deux principaux ensembles d'îles sont les Grandes Antilles (Bahamas, Cayman, Cuba, Hispaniola, Jamaïque, Puerto Rico, Îles Turques et Caïques) et les Petites Antilles de la Caraïbe Orientale. Cette région compte trois PEID francophones, à savoir la Dominique, Haïti et Sainte Lucie, et deux départements français d'Amérique, la Guadeloupe et la Martinique.

## Contexte historique et culturel

La Caraïbe insulaire est une région de grande diversité géographique, politique et culturelle. La plupart des sociétés de la Caraïbe ont été constituées sur la base d'une colonisation européenne à partir du début du 16<sup>ème</sup> siècle, de l'élimination des populations indigènes aux 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> siècles, de la création d'une économie de plantation contrôlée par des intérêts européens, de l'importation d'une main d'œuvre originaire d'Afrique et d'Asie, et d'une profonde transformation de l'environnement naturel.

C'est de cette histoire que découle la diversité culturelle et politique actuelle de la région, avec les principaux groupes linguistiques (espagnol, français, créole à base lexicale française, anglais et hollandais). Haïti a deux langues officielles, le créole et le français. A la Dominique et à Sainte Lucie, l'anglais est l'unique langue officielle, mais le créole est aussi parlé par la majorité de la population. Ces trois PEID possèdent nombre de traditions culturelles communes.

## Sociétés

Dans les PEID francophones de la zone Caraïbe, la population est principalement d'origine africaine, descendant des anciens esclaves libérés à l'issue de la guerre d'indépendance (Haïti) ou lors de l'abolition de l'esclavage en 1834 (Dominique et Sainte Lucie). A Sainte Lucie, une proportion d'environ 10% de la population est originaire de l'Inde. Des minorités européennes et d'autres communautés asiatiques sont aussi présentes dans les trois pays.

Durant ces deux derniers siècles, Haïti a connu une histoire mouvementée et souvent tragique, avec plusieurs régimes dictatoriaux et inégalitaires, une occupation américaine entre 1915 et 1934, et une importante instabilité politique durant ces dernières années. L'isolement politique et économique d'Haïti depuis son accession à l'indépendance a contribué à créer une économie fragile basée sur l'agriculture de subsistance et sur un petit nombre de denrées d'exportation. Aujourd'hui, Haïti est un des pays les plus pauvres du monde, avec une IDH de 0.471 qui le place au 139<sup>ème</sup> rang mondial, et un Produit National de Brut par habitant de USD 1.408. Il est estimé que plus de 80% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté.

Les Iles au Vent de la Caraïbe orientale, y compris la Dominique et Sainte Lucie, ont accédé à l'indépendance à la fin des années soixante-dix. Bâties sur l'économie de plantation (canne à sucre, café), ces deux îles ont connu une importante expansion de la culture bananière depuis les années cinquante. Grâce à un accès préférentiel de cette denrée sur le marché britannique et au développement du secteur touristique, ces deux pays ont connu une période de relative prospérité durant les décennies quatre-vingt et quatre-vingt-dix. Ils connaissent toutefois depuis quelques années une période de déclin et de transition économique, principalement du fait de la perte de ces marchés préférentiels en Europe.

Les pays de l'OECS, y compris la Dominique et Sainte Lucie, bénéficient d'une relative stabilité politique et d'un bon niveau de développement social. Ces deux pays participent activement aux efforts d'intégration régionale dans la Caraïbe, notamment au sein de l'OECS, du CARICOM, de l'OEA et l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC). Ils participent aussi activement à la mise

en place d'un nouveau marché commun intitulé *CARICOM Single Market and Economy (CSME)*, dont l'entrée en vigueur a été fixée à 2005.

### Environnement

L'état des ressources naturelles et de l'environnement dans les PEID francophones de la Caraïbe est déterminé, comme dans les autres PEID du monde, par un certain nombre de facteurs géographiques liés à l'insularité et à la vulnérabilité. Il est aussi déterminé par les circonstances historiques, économiques et sociales de chaque pays. En conséquence, les PEID francophones de la Caraïbe offrent un clair contraste :

- l'environnement haïtien est fort dégradé, du fait des déboisements et de l'occupation des sols, et ce pays offre l'une des illustrations les plus poignantes de la relation entre dégradation de l'environnement, sous-développement et pauvreté.
- les PEID francophones des Petites Antilles, à savoir la Dominique et Sainte Lucie, ont été moins marqués par l'impact de l'activité humaine, et présentent une situation plus typique de l'ensemble des PEID tropicaux.

Au-delà de ces différences, un certain nombre de points forts émergent des analyses opérées par les États de la région, notamment dans le cadre du processus de préparation à la réunion de Maurice en août et septembre 2004.

- Catastrophes naturelles

Les pays de la région restent très vulnérables à l'impact des catastrophes naturelles, et notamment des cyclones et inondations. Durant ces dernières années, les PEID francophones de la région ont dû à plusieurs reprises faire face à de telles calamités, avec des conséquences très néfastes sur les populations, l'économie et le milieu naturel.

- Impact des déchets

Nombre de problèmes environnementaux proviennent d'une mauvaise gestion des déchets, du fait de l'absence de plans intégrés pour la minimisation aux sources, la collecte, le recyclage et la valorisation des déchets solides et liquides. La diversification économique, l'industrialisation et la transformation des habitudes de consommation contribuent à exacerber les problèmes causés par les déchets.

- Dégradation des ressources littorales et marines

Nombre d'activités et d'impacts se trouvent concentrés sur la zone littorale, où se présentent un grand nombre de conflits et d'enjeux. Les zones côtières demandent une gestion intégrée, multi-institutionnelle et pluridisciplinaire, qui permette d'harmoniser les besoins du développement et les impératifs de gestion durable. Le milieu marin est quant à lui menacé par un grand nombre d'activités, dont certaines trouvent leur origine à l'extérieur de la région.

- Pollution et surexploitation des ressources en eau douce

Les principales causes de la pollution de l'eau sont les eaux usées ménagères et industrielles, les produits agrochimiques, les eaux de ruissellement dans les zones urbaines, et la sédimentation. Les bassins versants demandent une gestion effective qui permettent de maintenir cette ressource indispensable.

- Gestion du territoire

Les PEID francophones de la région souffrent, à plusieurs titres, d'une mauvaise gestion du territoire et des sols, provoquée par l'urbanisation, le développement des infrastructures, les déboisements et la spéculation foncière. L'exiguïté des territoires insulaires demande une gestion fine et effective de cette ressource.

- Énergie

Les PEID de la région restent principalement tributaires de sources d'énergie externes, ce qui contribue à leur vulnérabilité économique, mais aussi à la dégradation de leur environnement. Leur potentiel énergétique local est insuffisamment mis en valeur, malgré quelques expériences prometteuses.

- Biodiversité

Les PEID de la région, et en tout premier lieu Haïti, ont perdu une grande partie de leur diversité biologique en écosystèmes et en espèces, du fait des déboisements, de la pollution et de la surexploitation des milieux naturels.

#### Position dans les contextes régionaux et au niveau international

Les PEID francophones de la Caraïbe sont signataires de la plupart des conventions et autres instruments internationaux. Au niveau régional, le principal instrument multilatéral est la Convention pour la Protection et le Développement de l'Environnement Littoral et Marin de la Caraïbe, ou Convention de Carthagène, ainsi que ses trois Protocoles. Les principaux acteurs institutionnels régionaux sont l'AEC, le PNUE, le CARICOM et l'OECS.

Les accords bilatéraux revêtent une signification particulière pour les PEID francophones, notamment du fait du rôle important joué dans la région par l'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI), la Commission Européenne et la Coopération Française, en particulier au travers des Départements Français d'Amérique et de leurs institutions (Conseils Régionaux et Généraux, Université des Antilles et de la Guyane, instituts de recherche).

## *Synthèse et points forts*

Cette brève présentation du contexte et de la situation actuelle des PEID francophones permet de dégager un certain nombre de points forts, et notamment :

- La vulnérabilité, liée aux conditions du milieu naturel (petite taille, complexité et fragilité des écosystèmes, manque de ressources naturelles, impacts des catastrophes naturelles, changements climatiques), aux réalités économiques (petite taille des économies, coûts des productions) et aux impacts négatifs de la mondialisation (marginalisation économique et politique, perte des marchés préférentiels, pratiques commerciales déloyales).
- L'impact de la graduation des PEID qui sont parmi les Pays les Moins Avancés (PMA). Par exemple, en avril 2003, le *Committee for Development Policy* (CDP) a conclu que le Cap Vert était prêt pour passer à l'étape de graduation. Le Cap Vert va ainsi perdre tous les avantages acquis aux PMA, à savoir les libres échanges commerciaux sans interférence de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), et l'érosion de l'assistance financière et technique.
- L'importance croissante des questions de sécurité, du fait de l'impact de l'insécurité sur l'industrie touristique et sur les moyens et infrastructures locales, et l'importance des trafics illicites dans plusieurs sous-régions.
- L'acuité des questions sociales, qui restent au premier plan des enjeux, notamment la nécessité d'une lutte contre la pauvreté et celle de gérer l'épidémie du SIDA, qui a un impact considérable sur les sociétés et les économies.
- Les contractions et transition économiques qui affectent plusieurs PEID, avec le déclin des productions et exportations agricoles traditionnelles, la croissance des services (notamment le tourisme), et la nécessité d'une nouvelle relation entre environnement et développement.
- L'enjeu de la diversité culturelle, qui concerne tout particulièrement les PEID francophones, situés pour la plupart dans des régions où l'usage de la langue anglaise est dominant, et où il s'accompagne souvent d'un processus d'uniformisation culturelle et de menaces sur les identités nationales et locales.
- La nécessité d'une planification et d'une gestion intégrées du territoire, notamment pour les zones côtières, où se concentrent les ressources et les impacts, et qui demandent donc une gestion fine, multi-institutionnelle et adaptée à la complexité des situations rencontrées.
- L'importance de la gestion rationnelle des ressources naturelles, notamment l'eau, les forêts, les ressources marines et la biodiversité, qui jouent toutes un rôle essentiel dans le développement des PEID.

- La forte dépendance énergétique, et la nécessité d'une action forte et concertée pour utiliser et mettre en valeur les sources locales d'énergies renouvelables.
- La nécessité d'un développement et d'un transfert de technologies qui soient adaptées aux conditions spécifiques des PEID.
- Les problèmes de capacité et de développement institutionnel, liés aux limites des financements, au manque de ressources humaines et matérielles, et à la faiblesse des institutions.

### ***Section 3 : Enjeux, tendances et progrès accomplis***

Un examen des enjeux, tendances et progrès accomplis durant ces dernières années révèle un certain nombre de points forts, dont la plupart sont communs à tous les PEID francophones.

- Depuis la réunion de la Barbade en 1994, *l'environnement global* est devenu plus défavorable aux petits États et aux petites économies. En conséquence, les économies de nombreux États insulaires ont été fragilisées, avec des impacts négatifs sur les sociétés et sur les revenus des populations locales.
- Beaucoup d'efforts ont été faits par les PEID et par leurs instances régionales pour *la mise en œuvre du Programme d'Action de la Barbade*, dans de nombreux domaines, et les PEID ont ainsi enregistré des progrès importants. Le degré de réussite varie toutefois d'un pays à l'autre.
- L'absence *d'engagement financier* spécifique notable par les pays donateurs a constitué un obstacle important dans la réalisation des programmes et projets identifiés dans le cadre du Programme d'Action de la Barbade. La nature et le volume de ces appuis n'ont pas été conformes aux attentes, pourtant basées sur les déclarations et engagements de 1994.
- Les PEID, et notamment les PEID francophones, ont fait de grands progrès dans la *réforme des politiques de développement*, avec la formulation de politiques d'environnement et de développement durable, et avec l'introduction et l'amélioration de la législation pour la gestion de l'environnement, la bonne gouvernance, le respect des droits des enfants et de la femme, la santé, la protection sociale et l'élaboration de plans d'action et plans de contingence.
- Ces importants progrès se traduisent aussi par *le renforcement des capacités de gestion de l'environnement et de planification du développement durable* au niveau national dans la plupart des pays, notamment avec la constitution de Commissions Nationales de Développement Durable, le renforcement des Ministères de l'Environnement, et l'intégration des questions de développement durable au sein des principales institutions nationales. Dans leur ensemble, les PEID francophones reconnaissent le caractère primordial des moyens institutionnels dans la recherche du développement durable.
- Certains des pays sont arrivés à atteindre des *Objectifs de Développement du Millénaire* tout en mettant en œuvre le Programme d'Action de la Barbade. Ainsi le Cap Vert a réduit son taux de pauvreté de moitié en 10 ans (de 30 à 17 %), et les femmes sont à pied d'égalité avec les hommes dans le domaine de l'éducation à Maurice et aux Seychelles.
- *La pauvreté* reste toutefois une préoccupation essentielle, et la lutte contre la pauvreté se trouve au cœur des impératifs du développement durable dans nombre des PEID

francophones. Dans plusieurs de ces pays, et notamment dans les PEID atlantiques et caraïbes, la pauvreté a augmenté durant la dernière décennie.

- La région a connu une amélioration de la *participation du secteur privé, des organisations non- gouvernementales et des organisations communautaires* dans la formulation des politiques et des décisions et dans la gestion des ressources naturelles dans le développement durable. C'est le cas notamment à Maurice, au Cap Vert, à Sainte Lucie, aux Seychelles et aux Comores dans la préparation des stratégies de développement et des plans de gestion nationaux et locaux.
- *La gestion des risques de catastrophes* est très structurée au niveau des États membres du CARICOM et de la COI. La COI appuie les efforts menés par les pays membres dont certains ont mis en place leurs propres mécanismes de lutte contre ces catastrophes tels que le système d'alerte en cas de cyclone pour Maurice. Le Cap Vert a son plan de lutte contre la sécheresse. Dans la Caraïbe, la *Caribbean Disaster and Emergency Response Agency (CEDERA)* joue un rôle de premier plan dans le renforcement des capacités nationales dans ce domaine.
- Un des plus gros problèmes des PEID est lié à la *gestion des déchets*, particulièrement du fait du manque de capacité technique et financière, et de l'espace restreint pour le stockage des déchets. Le besoin le plus pressant dans ce domaine pour tous les PEID est d'arriver à établir la meilleure stratégie de gestion de déchets qui inclut la valorisation, la réduction et le recyclage des déchets, ainsi le compostage et l'application stricte de la législation et des normes.
- Un grand nombre *d'instruments juridiques internationaux et régionaux* ont été mis en place durant les dernières années, et les PEID francophones souscrivent pleinement à ces conventions internationales et participent activement à nombre de programmes de coopération sous-régionaux, régionaux et globaux.
- Tous les PEID francophones ont ratifié la *Convention sur les droits de la mer et autres protocoles liés à la gestion marine et côtière*. La pêche revêt une grande importance économique dans nombre des PEID francophones. L'étendue de leurs Zones Économiques Exclusives, l'abondance des produits de la mer et les migrations des principales espèces font que la pêche nécessite une bonne surveillance et une gestion active. Une amélioration de la gestion de l'environnement, notamment au travers d'une plus grande coopération à l'échelle régionale, est donc un impératif prioritaire. C'est pourquoi le CARICOM a mis sur pied une unité chargée de la coordination des politiques et programmes dans le domaine de la pêche dans la région des Caraïbes.
- Les régions insulaires ont aussi engagé certaines actions de *coopération inter-régionales*, la plus importante étant sans doute le projet sur la gouvernance des océans, initiative menée par les Secrétaires Généraux du CARICOM, de la COI et du Forum du Pacifique.
- La politique et les structures de *gestion intégrée de la zone côtière* ne sont pas suffisamment développées dans les PEID francophones. La petite taille des pays fait que les activités de toute la population retentissent sur le milieu marin : l'urbanisation

excessive des côtes, l'érosion côtière, les mauvaises pratiques agricoles et le lessivage des engrais sont autant de sources d'impacts.

- Nombre de PEID sont victimes de *pénurie d'eau*. Par exemple, le Cap Vert connaît des longues périodes de sécheresse et un manque aigu d'eau douce. Les Comores ont quant à elles été classées comme de plus en plus frappées par la pénurie d'eau, et Maurice et les Seychelles sont exposés à un « stress hydrique ». La pénurie d'eau s'explique par l'augmentation de la demande et de la consommation mais aussi par une mauvaise gestion de cette ressource.
- La situation dans les pays diffère considérablement pour ce qui est de *l'accès à l'eau potable*. Ainsi presque la totalité des Mauriciens, des Dominicains et des Saint Luciens ont accès à l'eau potable alors que seulement 53% des Comoriens ont l'eau potable. Dans le même temps, cette ressource est un luxe au Cap Vert, en Haïti et en Guinée Bissau.
- Dans le domaine de *l'énergie*, d'importants progrès ont été accomplis. Parmi les priorités d'avenir, il convient d'encourager l'utilisation des ressources énergétiques disponibles localement, d'accroître le taux d'électrification en milieu rural, de lancer des programmes de maîtrise de l'énergie et de promotion des énergies renouvelables et de renforcer les compétences des cadres et des institutions.
- Le *tourisme* est l'un des principaux secteurs de croissance dans nombre des PEID francophones, et un important travail a été réalisé ces dernières années afin de réconcilier développement touristique et gestion de l'environnement. Des efforts supplémentaires restent toutefois à accomplir, notamment dans l'élaboration des stratégies et politiques intégrées de développement touristique et pour la promotion de l'écotourisme.
- *L'éducation* joue un rôle primordial dans le développement économique et social, et est indispensable à une bonne gestion de l'environnement. Les PEID francophones reconnaissent l'urgence d'assurer l'éducation formelle et informelle, et d'investir dans une action pédagogique axée sur le développement durable et la gestion de l'environnement.
- Les PEID dans leur ensemble, et tout particulièrement les PEID francophones, reconnaissent l'importance de *la dimension culturelle du développement durable*, comme facteur d'identité individuelle et collective, comme outil de cohésion sociale, et comme instrument de développement économique. Durant la dernière décennie, plusieurs PEID francophones ont élaboré ou renforcé des politiques culturelles nationales, et ont mis en œuvre d'importants programmes d'action culturelle et de promotion artistique.

#### ***Section 4 : Proposition de programmation***

La proposition de programmation présentée ci-dessous se base sur une analyse des spécificités de l'action Francophone, et de la plus value que cette action est à même d'apporter, par rapport aux rôles et programmations des autres acteurs qui interviennent sur la scène francophone. Le bref examen des enjeux, des progrès accomplis et des difficultés rencontrées révèle, au-delà de la diversité qui existe au sein des PEID francophones, un certain nombre d'opportunités, et notamment :

- Le rôle important joué par les PEID francophones dans le processus de revue du Programme d'Action de la Barbade, notamment du fait de la tenue de la conférence à Maurice et du rôle central joué par le gouvernement mauricien.
- Le rôle important, présent et potentiel, joué par les PEID francophones au sein des institutions et dynamiques régionales et internationales (par exemple, cinq des PEID Francophones sont membres à la fois de la Francophonie et du Commonwealth).
- Une action concertée et soutenue de la Francophonie en direction des PEID francophones présente l'opportunité de renforcer l'action de la Francophonie pour la mise en valeur de la diversité linguistique et culturelle. En effet, les PEID francophones se trouvent pour la plupart situés dans des contextes géographiques, politiques et institutionnels qui favorisent l'homogénéisation linguistique et la perte d'influence de la langue française, et présentent le risque d'une marginalisation progressive des PEID non-anglophones.
- La légitimité de l'action de la Francophonie, du fait de son histoire, de la diversité de ses pays membres, et de l'acquis de ses diverses interventions.
- Les disproportions de l'action francophone dans le PEID, avec peu d'activités en direction des PEID Caraïbes et de Vanuatu, et la nécessité de mieux équilibrer cette programmation.
- L'importance quantitative et qualitative des coopérations bilatérales, particulièrement avec le Canada, la France (et ses départements d'Amérique), la Communauté française de Belgique (Région Wallonne), la Suisse et l'Union Européenne.
- La valeur et l'importance des partenariats entre organisations internationales, gouvernements, société civile et secteur privés, et le rôle essentiel que les acteurs non-gouvernementaux ont à jouer dans la définition et la mise en œuvre du développement durable.
- L'opportunité offerte par les PEID de cibler géographiquement les interventions, conformément aux directions formulées par la programmation 2004-2005 de l'Agence.

- L'intérêt d'une coopération Sud-Sud entre PEID, qui permettrait de tester et de promouvoir, à petite échelle, les modalités d'une coopération Sud-Sud entre États et sociétés géographiquement éloignés mais culturellement proches.

Cette programmation s'inscrit pleinement dans le contexte général de la programmation Francophone, tel que présenté ci-dessus, ainsi que dans celui des politiques et programmes des Nations Unies pour le développement durable des PEID, tels que définis par la Commission pour le Développement Durable et par le Programme d'Action de la Barbade.

Une programmation de la Francophonie en faveur des PEID et en collaboration avec eux devra donc poursuivre un double objectif, à savoir:

- Optimiser l'impact des programmes et actions de la Francophonie en faveur des PEID francophones.
- Promouvoir le rôle des PEID francophones dans la définition et la mise en œuvre des politiques et programmes régionaux et internationaux liés au développement durable.

Cette programmation servira, en tout premier lieu, un certain nombre de partenaires privilégiés, à savoir:

- Les gouvernements des PEID francophones, et en particulier leurs ministères et agences impliqués dans le développement durable et la gestion de l'environnement.
- La société civile et le secteur privé des PEID francophones, qui seront appelés à contribuer à la constitution de partenariats et à jouer un rôle de premier plan dans la définition et la mise en œuvre des programmes et actions ici proposés.
- Les organisations internationales, régionales et bilatérales impliquées dans le développement durable des PEID francophones, qui seront appelées à appuyer la définition et la mise en œuvre de cette programmation.
- Les gouvernements francophones susceptibles de jouer un rôle d'appui et de mobilisation en faveur du développement durable dans les PEID.
- Les organismes de recherche et de formation implantés dans, ou servant, les PEID francophones.

Cette programmation en faveur des PEID francophones utilisera ainsi quelques stratégies spécifiques, à savoir :

- Le renforcement du rôle et de la visibilité des PEID francophones dans les processus internationaux et régionaux.
- L'intégration de la problématique PEID et des thèmes « insulaires » dans la programmation et l'action francophones à tous niveaux.

- Le renforcement des divers réseaux, notamment les réseaux d'échange d'expertises et d'informations.
- L'adoption d'une approche de coopération régionale, mais aussi globale.
- La promotion des partenariats entre les États, la société civile et le secteur privé.

Quelques thèmes principaux et transversaux émergeront donc dans cette programmation, notamment:

- La diversité culturelle et linguistique.
- La gouvernance et les institutions, tenant compte des spécificités des PEID.
- La résilience, la réduction de la vulnérabilité et le renforcement des capacités.
- La coopération régionale et inter-régionale.

L'action de la Francophonie en direction des PEID s'inscrira directement dans son cadre général de programmation, et contribuera à la réalisation des principaux chantiers. En appui aux divers programmes et projets concernant l'ensemble des pays de la Francophonie, une attention toute particulière sera portée aux directions et actions suivantes.

*Mise en valeur de la diversité linguistique et culturelle.* Dans ce domaine, la Francophonie et ses principaux acteurs porteront tout particulièrement leurs efforts sur les aspects suivants :

- La collaboration avec les organismes internationaux et régionaux dont sont membres les PEID, notamment dans la Caraïbe, dans l'Océan Indien et dans le Pacifique Sud, en vue de promouvoir l'utilisation de la langue française dans les instances, travaux et publications de ces organismes. Cette action concerne tout particulièrement le CARICOM, la COI, et les divers Bureaux et Commissions des Nations Unies.
- La promotion des langues créoles à base lexicale française, notamment au travers de la sensibilisation des États, gouvernements et acteurs de la société civile, de l'appui aux productions en langues créoles, du renforcement des réseaux de collaboration entre les chercheurs et autres acteurs impliqués dans l'étude et la promotion des langues créoles, et de la promotion des échanges culturels, scientifiques et linguistiques entre PEID créolophones.
- L'appui à la mobilisation et à la participation des PEID francophones dans les débats et processus devant mener à l'élaboration d'une convention internationale sur la diversité culturelle, afin notamment de garantir la prise en compte des spécificités de ces États insulaires dans l'élaboration de ce projet de convention.

- La promotion d'échanges entre PEID dans la formulation et l'évaluation de leurs politiques nationales en matière de culture.
- La promotion d'échanges entre artistes et autres acteurs culturels des PEID, le soutien à la circulation des artistes et œuvres provenant des PEID francophones, et la conduite d'une étude de faisabilité d'un Festival des Arts Créoles basé sur la participation des PEID francophones.

*Paix, démocratie et justice.* La Francophonie et ses diverses instances continueront à œuvrer en faveur de la prévention et du règlement pacifique des crises et des conflits susceptibles de survenir dans les PEID, comme cela a pu être le cas aux Comores, en Haïti ou à Sao Tomé et Príncipe. Elle poursuivra de plus son objectif de renforcement de la démocratie, des droits et des libertés, notamment par :

- La fourniture d'un appui aux institutions et processus d'intégration régionale, et à la participation active des PEID francophones dans ces institutions et processus.
- Le renforcement institutionnel des instances judiciaires et des organes de défense des droits humains dans les PEID.
- Une observation et une évaluation permanentes des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans les PEID francophones.

*Éducation, formation et jeunesse.* Dans ce domaine, le rôle privilégié de la Francophonie est d'appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de politiques nationales d'éducation. En ce qui concerne tout particulièrement les PEID francophones, la Francophonie pourra axer ses efforts sur :

- L'appui à la conception de politiques nationales d'éducation qui prennent en compte le multilinguisme prévalant dans la plupart de ces États, ainsi que la place du français dans ce contexte.
- L'intégration des dimensions du développement durable, et de la problématique du développement des petits États insulaires, au sein de ces politiques nationales et des programmes de mise en œuvre.
- L'appui à l'enseignement du français dans ces pays, au travers notamment de la formation des enseignants et des échanges entre pays et territoires francophones.
- L'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de programmes destinés à promouvoir l'intégration et l'utilisation des créoles à base lexicale française dans l'enseignement.

- La facilitation d'échanges entre jeunes et organisations de jeunesse des PEID francophones, notamment au sein de l'Océan Indien et de la Caraïbe.

*Développement et solidarité.* L'action de la Francophonie cherche à contribuer à la recherche d'un développement durable, respectueux de la diversité culturelle et du patrimoine naturel, et capable de répondre de façon équitable aux attentes des populations présentes et à venir. Dans ce domaine, la Francophonie reconnaît l'originalité et la spécificité des enjeux auxquels doivent faire face les PEID, dans un contexte de mondialisation et de marginalisation des petites économies et sociétés. L'action de la Francophonie devrait donc être axée sur les points suivants :

- Le renforcement des capacités de négociation et des représentation des PEID francophones et des institutions régionales auxquelles ils appartiennent au niveau mondial (AME, OMC...), ainsi que l'appui à une présence francophone au sein de ces institutions régionales.
- L'étude et la mise en relief des enjeux et conditions spécifiques aux PEID, notamment en ce qui concerne les règles du commerce international, l'énergie, la gouvernance mondiale de l'environnement et du développement durable.
- L'échange d'expériences et d'expertises entre PEID francophones et la promotion de réseaux régionaux et sous-régionaux, notamment dans le domaine du développement durable, de l'énergie, de la technologie, de l'information, des outils de gestion de l'environnement, de la gestion et du traitement des déchets, des entreprises culturelles et des initiatives économiques locales.
- La fourniture d'un appui à l'élaboration de politiques et de stratégies nationales et régionales de développement durable, ainsi qu'à la participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des conventions internationales dans le domaine de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.
- Le renforcement des capacités dans le domaine technologique, avec notamment la fourniture d'un appui aux programmes et institutions scientifiques, l'aide au transfert de technologies appropriées, et l'appui au développement de technologies spécifiques adaptées aux besoins des PEID francophones.

*Information.* Le souci de la Francophonie, tel que défini dans la programmation de l'Agence, est de contribuer à l'édification d'une société de l'information démocratique, solidaire et riche de sa diversité et de la pluralité des outils et supports de communication. Ce souci est particulièrement aigu dans les PEID, qui se trouvent marginalisés par la

mondialisation de l'information et dominés par des organes externes. Dans ce domaine, l'action de la Francophonie devrait privilégier :

- L'appui à la production et à la diffusion d'informations et de documents en français, à l'accès à l'information en langue française, et à une meilleure couverture des enjeux et approches du développement insulaire au sein des différents organes et réseaux d'information francophones, par exemple avec le développement du réseau Médiaterre et la création de portails et sites régionaux et inter-régionaux<sup>4</sup>.
- L'appui à la participation des gouvernements et organismes de la société civile des PEID dans les concertations et processus internationaux, liés à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication et de la mise en œuvre des décisions du sommet mondial sur la société de l'information.
- Le renforcement des réseaux de communication entre PEID francophones.
- L'appui au développement des radios locales et de programmes communs aux PEID francophones, utilisant notamment le créole dans le cas des PEID créolophones.

---

<sup>4</sup> Médiaterre (<http://www.mediatorre.org>) est un réseau d'information et de coopération piloté, sous l'égide de la Francophonie, par l'IEPF et Agora 21 avec la participation de nombreux partenaires de toutes les régions de l'espace francophone. Son objectif principal est d'améliorer la diffusion et l'échange l'information contribuant à la mise en œuvre du développement durable dans l'espace francophone. Il est constitué de portails géographiques, thématiques et d'acteurs.

## ***Section 5 : Identification de projets par thèmes***

Cette programmation d'ensemble permet de cerner un certain nombre de projets et actions envisageables.

- Élaboration des stratégies nationales de développement durable et des agendas 21 locaux (suite aux engagements du Sommet de Johannesburg de septembre 2002 )

Les objectifs de projets de renforcement des capacités sur la planification et la mise en œuvre du développement durable sont :

- Informer les acteurs nationaux sur le concept de développement durable et ses diverses dimensions et les sensibiliser à l'importance d'en tenir compte dans l'élaboration des politiques nationales de développement.
  - Initier ces acteurs à l'application d'outils de planification stratégiques visant le développement durable.
  - Développer des outils tels qu'un guide de planification et de mise en œuvre du développement durable par exemple à l'intention des experts et des équipes impliquées dans la planification stratégique des projets de développement au sein des pays francophones.
  - Former le personnel des PEID dans le domaine des négociations internationales, et tout particulièrement dans le domaine des relations commerciales.
  - Favoriser des échanges d'expérience à l'intérieur de l'espace francophone par l'incitation au jumelage et promouvoir les bonnes pratiques à travers leur publication.
- Conservation de la biodiversité (propositions issues de la concertation francophone de Kuala Lumpur en février 2004)

L'appui aux PEID membres pour la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique pourrait viser :

- Appuyer l'élaboration d'une programmation spécifique pour les PEID dans le cadre de la Convention, ainsi que la mise en place de réseaux dans le cadre de ladite Convention.
- Elaborer et actualiser les cadres juridiques et institutionnels, ce qui revêt une importance capitale pour conserver la biodiversité et garantir le partage équitable des avantages découlant de son utilisation.
- Créer et renforcer les compétences en évaluation d'impact sur la diversité biologique, par exemple en développant une mallette pédagogique pour l'évaluation environnementale et en éditant et diffusant des études de cas sur l'évaluation environnementale.

- Promouvoir la valorisation économique de la diversité biologique par le développement de la maîtrise des outils économiques pour réaliser la valorisation de la diversité biologique.
  - Contribuer au développement d'un réseau de spécialistes en économie de l'environnement.
  - Renforcer les actions en faveur de la gestion et de la conservation des ressources littorales.
- Les énergies renouvelables pour le développement durable (tenant compte notamment des propositions de la concertation francophone de Port Louis en mars 2004)

Parmi les nombreuses possibilités et priorités d'action dans ce domaine, il convient de mentionner celles qui visent aux objectifs suivants :

- Aider à l'élaboration de plans et visions stratégiques nationales dans le domaine de l'énergie, en portant une attention toute particulière au secteur des transports.
- Accroître l'accès à l'électrification rurale au Cap Vert, aux Comores, en Guinée Bissau, en Haïti, et à Sao Tomé et Príncipe en utilisant les ressources énergétiques disponibles.
- Lancer de vastes programmes de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables pour réduire le coût de l'énergie et réduire la dépendance vis-à-vis des énergies fossiles.
- Renforcer les compétences des institutions, ainsi que la formation des communautés locales.

➤ Gestion des ressources en eau douce

La pénurie d'eau, ou stress hydrique, la distribution limitée de l'eau potable et l'intrusion d'eau salée dans la nappe phréatique sont des problèmes majeurs dans tous les pays membres. Afin de résoudre ce problème il convient aux pays membres de se pencher sur les actions suivantes :

- Assurer une meilleure gestion des ressources en eau douce en déterminant et surveillant ces ressources ainsi que les caractéristiques de l'offre et de la demande d'eau des différents secteurs.
  - Appuyer l'installation d'unités de désalinisation pour la production d'eau potable.
  - Accroître l'accès à l'eau potable dans les zones rurales.
  - Développer des projets pour la conservation des eaux souterraines, la collecte et la récupération des eaux de pluies et des techniques adaptées aux petits États insulaires.
- Lutte contre le changement climatique (propositions issues de différentes rencontres notamment la concertation francophone de New Delhi en octobre 2002, celle de Milan en décembre 2003 et le séminaire de Montréal de mars 2004)

Afin de contribuer à l'objectif ultime de la Convention sur le Changement Climatique, et en tenant compte des spécificités des PEID présentées ci-dessus, il convient de :

- Favoriser l'émergence de projets éligibles au MDP par l'analyse du potentiel MDP dans les pays et la diffusion de l'information auprès des investisseurs.
  - Renforcer les cadres institutionnels et juridiques par l'appui à la mise en place des autorités nationales désignées.
  - Former les compétences à travers le transfert de technologie et la mise en œuvre de projets concrets notamment dans le domaine de l'énergie.
  - Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action nationaux d'adaptation en tenant compte de la vulnérabilité particulièrement élevée des PEID face au changement climatique.
- Réduction de la pauvreté et intégration des femmes et des jeunes dans le processus de développement durable.

Parmi les très nombreuses actions nécessaires dans ce domaine, une priorité particulière pourrait être accordée aux projets visant à :

- Appuyer la formation et spécialisation des femmes, et renforcer leur contribution au développement économique et les bénéfices qu'elles en retirent.
- Encourager le développement de politiques nationales dans le domaine de la jeunesse, de l'équité et de la solidarité sociale.
- Appuyer les actions éducatives, notamment celles qui touchent les jeunes des secteurs et régions défavorisés., ainsi que celles qui portent sur des questions prioritaires, en particulier le SIDA.

Au-delà de ces actions et projets mis en œuvre dans les domaines liés le plus directement au développement durable et à l'environnement, la Francophonie et les PEID francophones poursuivront et augmenteront leur collaboration dans un certain nombre de chantiers qui sont au cœur du mandat de la Francophonie, notamment pour ce qui a trait à la bonne gouvernance, à l'appui à la justice, et à la défense et à la promotion des droits humains d'une part, au développement culturel et à la promotion de la diversité culturelle d'autre part. La Francophonie favorisera tout particulièrement les échanges culturels et la circulation de l'information dans ces domaines.

## ***Bibliographie***

Agence intergouvernementale de la Francophonie. 2003. *Compte rendu d'exécution de la programmation du biennium 2002-2003 (1er janvier 2002 – 31 octobre 2003)*. 328 pp.

Agence intergouvernementale de la Francophonie. 2003. *Actions francophones spécifiques aux Petits Etats Insulaires en Développement (PEID) dans les domaines de l'environnement et de l'énergie, Note d'information*. Institut de l'Énergie et de l'Environnement de la Francophonie (IEPF), Québec, Canada. 10 pp.

Agence intergouvernementale de la Francophonie. 2003. *Programmation 2004-2005*. 162 pp.

AOSIS. 2004. *AOSIS Strategy for the Further Implementation of the BPOA*. Inter-Regional Preparatory Meeting of SIDS at Ministerial Level to Review Implementation of the Programme of Action for the Sustainable Development of Small Island Developing States. Nassau, The Bahamas, January 26-30, 2004. 20 pp.

AOSIS. 2004. *AIMS Regional Assessment and Position*. Inter-Regional Preparatory Meeting of SIDS at Ministerial Level to Review Implementation of the Programme of Action for the Sustainable Development of Small Island Developing States. Nassau, The Bahamas, January 26-30, 2004. 16 pp.

AOSIS. 2004. *Caribbean Regional Assessment and Position*. Inter-Regional Preparatory Meeting of SIDS at Ministerial Level to Review Implementation of the Programme of Action for the Sustainable Development of Small Island Developing States. Nassau, The Bahamas, January 26-30, 2004. 106 pp.

AOSIS. 2004. *Pacific Regional Assessment and Position*. Inter-Regional Preparatory Meeting of SIDS at Ministerial Level to Review Implementation of the Programme of Action for the Sustainable Development of Small Island Developing States. Nassau, The Bahamas, January 26-30, 2004. 82 pp.

Banque Africaine de Développement. 2004. *Country Strategy Paper 2004, Guinée Bissau*.

Organisation Internationale de la Francophonie. 2002. *Contribution des Etats et gouvernements membres de l'Organisation internationale de la Francophonie au Sommet mondial sur le développement durable*. Institut de l'Énergie et de l'Environnement de la Francophonie (IEPF), Québec, Canada. 35 pp.

PNUE. 1999. *L'avenir de l'environnement dans l'Océan Indien occidental*. Programme des Nations Unies pour l'Environnement, Nairobi, 79pp

*Sao Tomé et Principe : National Assessment Report, 2004*. 35pp

## ***Liste des principaux sigles et abréviations utilisés***

ACDI	: Agence Canadienne de Développement International
AEC	: Association des Etats de la Caraïbe
CARICOM	: <i>Caribbean Community</i>
CDD	: Commission du Développement Durable
CDP	: <i>Committee for Development Policy</i>
CEDEAO	: Communauté de Développement Économique de L’Afrique de L’Ouest
CEDERA	: <i>Caribbean Disaster Emergency Response Agency</i>
CEEAC	: Communauté Économique des Etats d’Afrique Centrale
CPLP	: Communauté des Etats de Langue Portugaise
CSME	: <i>CARCOM Single Market and Economy</i>
COI	: Commission de l’Océan Indien
IDH	: Indice de Développement Humain
IEPF	: Institut de l’Énergie et de l’Environnement de la Francophonie
OEA	: Organisation des Etats Américains
OECS	: <i>Organisation of Eastern Caribbean States</i>
OMVG	: Office de Mise en Valeur du Fleuve et de la Vallée de la Gambie
OMC	: Organisation Mondiale du Commerce
PEID	: Petit État Insulaire en Développement
PMA	: Pays les Moins Avancés
PNUE	: Programme des Nations Unies pour l’Environnement
UE	: Union Européenne